COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU QUARTIER

FUMAY CENTRE

Vendredi 28 mars 2025, 18h00, Salle des fêtes

PRÉSENTS

Municipalité :

- Monsieur Mathieu SONNET, Maire
- Madame Liliane PASSEFORT, 1ère adjointe en charge de la solidarité
- Madame Magali CAPLET, 3ème adjointe en charge de la vie associative et de la citoyenneté
- Monsieur Joseph MUCCILLI, 4ème adjoint en charge des travaux, des espaces verts et des forêts
- Madame Sylvie PEREZ, 5ème adjointe en charge des affaires scolaires, des loisirs et des cérémonies
- Madame Lucie HAMOUDI, connseillère déléguée à la culture et au patrimoine
- Monsieur Mohamed OUBARI, conseiller délégué à la démocratie participative

Invité :

- Docteur **Nicolas VILLENET**, coordinateur médical du Centre Intercommunal de Santé Ardenne Rives de Meuse (CISARM)

LE CISARM

La réunion commence avec la présentation du **Centre Intercommunal de Santé Ardenne Rives de Meuse** (CISARM) par son médecin coordinateur, le Docteur Nicolas VILLENET.

En introduction, ce dernier souligne l'implication des élus qui a permis l'aménagement très rapide des locaux (dans l'ancienne mairie annexe), avec l'appui des équipes techniques de la Ville qui ont été très réactives et efficaces. Autre point jugé très positif : l'accueil chaleureux des médecins avec la proposition d'hébergement dans un appartement meublé et rénové spécialement afin de faciliter leur installation. Une nouvelle fois, le Dr Villenet remercie le Maire et son équipe qui ont œuvré rapidement afin d'apporter une solution de logement dès le mois qui a suivi l'ouverture du CISARM.

Le Dr Villenet fait ensuite une présentation et un point d'étape du CISARM à un peu plus de six mois de son ouverture :

Coordonnées et Horaires d'ouverture

166 rue Lambert Malcotte 08170 Fumay

- Lundi à Jeudi | 8h30-12h00 et 13h30-18h30
- Vendredi | 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Secrétariat | 03 24 41 45 45
Du lundi au vendredi | 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Équipe médicale et spécialités proposées

- Médecine générale : consultations du lundi au vendredi (6 médecins se relaient actuellement),
- Pédiatrie : 1 pédiatre est présent deux jours par semaine,
- Cardiologie : les consultations ont commencé, assurées à tour de rôle par des cardiologues hospitaliers de Manchester, qui seront rejoints prochainement par le Dr Maroun, ce qui permettra d'atteindre le rythme d'1 journée de consultations par semaine d'ici fin avril,
- 1 infirmière est présente les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour réaliser des prélèvements sanguins, des pansements, des vaccins ainsi que, sur rendez-vous, des consultations de prévention prise en charge à 100 % par la sécurité sociale (point sur les vaccins, dépistages variés…),
- 1 orthoptiste est présent 1 jeudi sur 2,
- 1 assistante médicale reçoit les patients avant consultation et renseigne les antécédents, les traitements ainsi que les constantes afin de faire gagner du temps aux médecins,
- 1 directeur assure la gestion comptable,
- 1 médecin coordinateur (Dr Villenet).

Quelques chiffres clés

126 jours d'ouverture depuis le 2 septembre 2024
1 900 patients reçus
3 500 consultations assurées

Le Dr Villenet met en avant la bonne ambiance au sein du CISARM mais également le bon accueil des patients. Les patients sont majoritairement fumaciens.

Il informe que le CISARM peut être déclaré comme médecin traitant.

M. le Maire prend la parole en expliquant que l'équipe municipale fait son possible pour répondre aux préoccupations premières des habitants ; et qu'elle tâche d'être pro-active dans le domaine de la santé car c'est un enjeu majeur pour notre territoire.

Il précise que l'Université de Reims lui a récemment fait savoir qu'elle serait intéressée par l'accueil d'internes en médecine au CISARM. Cela sera rendu possible grâce à la mise en place d'un écran de vidéo conférence afin que ceux-ci puissent suivre les cours à distance.

Il rappelle qu'il a voulu redonner un abord correct à notre hôpital, avec l'aide de la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, en engageant la réfection totale du parking. Prochainement, l'accessibilité à l'EHPAD et à l'hôpital sera entrepris par le Centre Hospitalier Intercommunal Nord-Ardennes.

Il rappelle également que la Communauté de communes a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment de l'hôpital afin d'y installer, à terme, le Centre de santé.

Concrètement, la volonté conjuguée de la municipalité, de la Communauté de communes et de l'hôpital a permis la réalisation de ce projet de grande ampleur.

N'ayant pas de question de la salle au sujet de la santé, le Dr Villenet quitte la séance.

Avant d'entamer les échanges avec la salle, M. le Maire reprend des **éléments de contexte de son mandat.**

De nombreux défis ont été relevés pendant ces 5 premières années d'exercice. Il rappelle que l'installation de la municipalité actuelle a eu lieu en pleine crise Covid et qu'il a fallu rouvrir, dès le lendemain de l'élection du nouveau Conseil municipal, les écoles fermées depuis plus de 2 mois. Une crise énergétique, suite à la guerre en Ukraine, a également impacté les finances de tous, mais surtout celles de la Ville ; il rappelle, en effet, que les collectivités ne bénéficiaient pas de bouclier fiscal. Il a fallu prendre des décisions comme celle de réduire le temps d'éclairage public afin de diminuer l'impact de cette crise énergétique sur nos finances. Cette inflation se repère également au niveau des différents chantiers entrepris, comme la réfection des routes. Dernièrement, l'incertitude politique nationale a également impacté notre prévision budgétaire pour 2025.

M. le Maire précise que, de ce fait, les dépenses de la Ville augmentent mais que lui et son équipe se sont toujours montrés très rigoureux quant à leur gestion ; ce qui a permis depuis 2020 de contenir les frais de fonctionnement. La baisse de 400 000 € de recettes en 2024 par rapport au budget 2023 est impactante : les dotations qui s'arrêtent et les subventions qui diminuent ne permettent pas d'engager davantage de projets d'ampleur… Cependant, fidèles à nos engagements, aucun emprunt n'a été réalisé durant l'exercice et 2,5 millions d'euros ont été remboursés au niveau de la dette de la Ville.

M. le Maire souligne que les taux n'ont pas été augmenté (taxe foncière bâti – taxe foncière non bâti, CFE) malgré un contexte financier compliqué. Ce sont les bases fixées par l'État qui ont changé et qui ont eu pour conséquence d'augmenter les impôts fonciers de nos habitants. Ce n'est donc pas la municipalité qui est responsable de cette augmentation.

Point sur les réalisations du mandat
De nombreux chantiers ont été menés à leur terme au cours de ces 5 dernières années : l'Espace culturel des Carmélites, le parking de l'hôpital, les aires de jeux, la vidéoprotection, l'aire

de camping-car, la sécurisation de l'éclairage public (dépense qui a dû être engagée car l'entretien n'avait pas été réalisé depuis de nombreuses années), les travaux dans les logements communaux, la mise en sécurité des passages piétons, le dispositif pour ralentir la vitesse, …

À venir en 2025, des travaux dans la rue Marcel Sembat ainsi que la rénovation du centre social avec la relance de son extension.

PAROLE AUX HABITANTS

Situation de la rue Victor Hugo
Un habitant alerte sur la situation de la rue Victor Hugo : une circulation toujours dangereuse, des tampons bruyants et des trottoirs en mauvais état, une interdiction de doubler pas respectée…
Il fait également remarquer qu'il n'y a pas de compte-rendu des réunions de quartier sur le site de la ville.

M. le Maire rappelle que cette route départementale est l'une de nos préoccupations et que, depuis 5 ans, ce sujet a été évoqué à de nombreuses reprises avec le Président du Conseil départemental mais que de nombreuses propositions faites par la municipalité ont été refusées (comme les ralentisseurs ou la mise en place de chicanes, dos d'âne). Malgré tout, il précise que, grâce à l'installation de feux récompenses, la vitesse moyenne enregistre une diminution de 15 % et que, par rapport à 2020, la circulation des poids-lourds a baissé sur cet axe du fait de l'ouverture de l'autoroute qui contourne Couvin. Il indique qu'il a bien conscience des soucis de voirie et de trottoirs au sein de la ville, mais ceux-ci n'ont pas été entretenus depuis de nombreuses années et que le tarif de la réfection totale des voiries est exorbitant au vu de la longueur de l'avenue Victor Hugo et de la rue Jean Jaurès. Des réparations au niveau des endroits les plus détériorés sont réalisés néanmoins chaque année par la Commune en attendant d'avoir la possibilité financière d'entreprendre une rénovation complète…

Monsieur Muccilli, adjoint aux travaux, ajoute que les tampons ont été refaits en 2022 et qu'il demandera qu'ils soient à nouveau vérifiés (une partie Régie des Eaux – l'autre Ville de Fumay).

Communication de la Ville (bulletins et réseaux numériques)
Un autre Fumacien prend la parole en expliquant qu'il trouve dommage que le site Internet ne soit pas aussi réactif que les réseaux sociaux mis en place par l'équipe municipale. Il précise que le bulletin municipal, la page Facebook et le petit flyer « À venir… » sont particulièrement utiles et bien réalisés.

M. le Maire répond que le site Facebook et l'application Maelis sont gérés à la fois par un agent ainsi que deux élus et qu'ils sont en effet beaucoup plus réactifs que le site Internet car toute modification doit passer par un webmaster externe, ce qui prend plus de temps. Il remercie par ailleurs les élus et sympathisants qui gèrent les réseaux sociaux mais également la distribution des flyers.

Centre social et piscine
Une habitante remercie M. le Maire pour la mise en place d'une barrière dans la rue au-dessus de chez elle. Elle se dit aussi très satisfaite de savoir que le centre social va pouvoir entamer des travaux de rénovation. Elle pose ensuite cette question : « Qu'en est-il de notre piscine communautaire » ?

M. le Maire la remercie pour son intervention et explique que d'autres aménagements vont être réalisés au niveau du Bois du Ham, comme par exemple l'aménagement du point de vue de la Roche de L'Uf, ainsi qu'un sentier touristique d'intérêt communautaire de 4 kms qui permettra de découvrir la ville.

Concernant le **centre social**, il explique que nous avons à cœur de maintenir les subventions ainsi que les autres charges, qui permettent à notre centre de ne pas être en danger, contrairement aux villes voisines...

Il précise qu'il est satisfait de l'équipe pour l'accompagnement effectué auprès des tout-petits comme auprès des seniors, ainsi que pour les liens qui se créent, entre autres, avec le Foyer des anciens de la ville et avec nos écoles. Il remercie vivement Monsieur Thével, Président du Centre social et Monsieur Pamart, son Directeur.

Concernant **la piscine**, le plan de travaux date de 2018. Il y était bien prévu de réaliser les travaux de la piscine de Revin puis celle de Fumay. La piscine a été fermée et la Communauté de communes a dû faire des choix quant à la priorisation des travaux du secteur. Elle signera d'ailleurs mardi 1er avril, la vente du bâtiment Cibox à Revin. Cependant notre municipalité n'a pas perdu de temps et plusieurs réunions d'audit ont eu lieu. Lorsque l'équipe actuelle est arrivée, le constat concernant notre piscine était affolant. Des experts sont venus étudier les lieux avec Monsieur Muccilli et le rapport délivré atteste d'une usure normale pour une piscine datant de plus de 20 ans. Il a fallu ensuite engager un assistant maître d'ouvrage afin de chiffrer les coûts. Le débat d'orientation budgétaire dans lequel sont bien inscrits 3 millions d'euros pour la réalisation des travaux de la piscine communautaire a eu lieu cette semaine. M. le Maire précise que dans ce cadre, seul Monsieur Claude Wallendorff s'est opposé à la réouverture de la piscine de Fumay. Il rappelle que Monsieur Bernard Dekens, Président de la CCARM a pu évoquer, lors de l'inauguration du site de compostage partagé, qu'il fera en sorte que notre piscine fumacienne ouvre de nouveau après travaux et ce, devant la presse. L'équipe municipale a bien conscience que cette piscine est un atout considérable pour le tourisme, mais également pour les Fumaciens. Le vote du budget de la Communauté de communes aura lieu le 14 avril et c'est ensuite que nous connaîtrons la décision finale relative à ces travaux.

Travaux rue Marcel Sembat
Enfin, un Fumacien interroge sur les travaux de la rue Marcel Sembat et propose la mise en place d'un ralentisseur.

M. le Maire explique que la réfection de cette rue est en effet prévue à notre budget de cette année et précise que le prix du goudron a explosé. Plusieurs centaines de milliers d'euros seront, en effet, à prévoir pour ce projet. Une réunion aura lieu afin de présenter les différentes phases de travaux et définir avec les riverains le plan de circulation durant ces travaux. Il note également la remarque concernant l'éventuelle mise en place d'un ralentisseur, tout en mettant un point de vigilance sur le bruit que cette installation pourrait occasionner.

N'ayant plus de questions dans le public, M. le Maire clôture la séance en souhaitant une bonne soirée à l'ensemble des habitants présents et en rappelant les différents événements prévus dans les prochains jours.

Prochaine réunion

Vendredi 25 avril | 18h00 | Centre social FCA